

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Forstverein
<b>Band:</b>	104 (1953)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	La Société vaudoise de sylviculture fête son centenaire
<b>Autor:</b>	Robert, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-767581">https://doi.org/10.5169/seals-767581</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Société vaudoise de sylviculture fête son centenaire

Par *J. Robert*, Le Brassus

(06.1)

Depuis quelques années, la mode est aux centenaires. Les sociétés s'intéressant aux choses de la forêt ne font pas exception à cette mode: la Société forestière suisse fêta ses cent ans il y a quelques années déjà (1943); cette année, la Société vaudoise de sylviculture (SVS) fête son premier siècle d'activité.

Un historique complet de la SVS a été rédigé avec talent par M. Frank Aubert, inspecteur forestier. Il a été publié dans le journal «La Forêt»<sup>1</sup>. Il n'appartient donc pas au chroniqueur de retracer ici toute l'histoire de la Société vaudoise de sylviculture puisqu'elle a déjà été écrite. Néanmoins il n'est pas vain de relever une fois de plus — surtout dans un journal comme celui-ci — quelles furent les préoccupations des forestiers depuis cent ans et quelles furent leurs réalisations pour le bien de la collectivité.

La SVS, nommée primitivement Section vaudoise de la Société forestière suisse, naquit en 1853, lors de la première réunion annuelle, en terre vaudoise, de la Société forestière suisse. Sous l'impulsion d'Edmond Davall de Joffrey, forestier éminent, membre de la commission des forêts de Lausanne, secondé par quelques collègues forestiers et tous animés de l'enthousiasme le plus vibrant pour les choses de la forêt, la jeune centenaire d'aujourd'hui déploya dès le début une activité remarquable pour le plus grand bien de la forêt vaudoise.

Les forestiers d'il y a cent ans comprirent bien vite que pour rendre leurs efforts efficaces en vue d'améliorer l'état de la forêt — alors déplorable — il fallait éveiller l'intérêt des autorités cantonales, communales et des propriétaires de forêt en général.

Aussi, dès la première réunion annuelle de la «Section vaudoise» toutes les questions forestières essentielles sont soulevées par le président Charles Lardy, professeur d'Académie et directeur général des forêts du canton de Vaud. Onze membres sont présents; voici les sujets traités: l'aménagement, l'administration forestière, les servitudes et droits d'usage grevant les forêts, la formation du personnel forestier, la législation. Tous ces problèmes, qui sont loin d'avoir reçu aujourd'hui une solution définitive, sont abordés de front par ces quelques hommes enthousiastes et convaincus de la nécessité et de la possibilité de mettre de l'ordre dans l'état forestier d'alors. Ce sont eux les fondateurs de la sylviculture moderne.

<sup>1</sup> Journal «La Forêt», n° 7, 1953.

La crainte du manque de bois et parallèlement la question des pépinières et des reboisements occupent spécialement les membres de la Société vaudoise des forestiers. Les dégâts aux forêts par les insectes créent également des inquiétudes aux forestiers; bien des problèmes actuels sont les mêmes que ceux du passé. Mais seules alors, les observations personnelles dans la pratique pouvaient donner des réponses aux questions que se posaient les promoteurs de la foresterie moderne. Les recherches scientifiques et systématiques étaient encore nulles.

En 1872, pour la première fois, un avis est sollicité par les autorités cantonales, auprès de la société, sur le projet d'une loi forestière et de l'administration d'un service forestier cantonal. Il avait fallu près de vingt ans pour que les membres de la SVS obtiennent ce premier résultat tout à l'honneur de leur activité. Dès lors, l'Etat de Vaud soutient la société par un subside annuel de 150 fr.

En 1876 la Société vaudoise des forestiers élabore de nouvelles tables de cubage, toute la Suisse devant adopter le système métrique. Elle élabore en outre des Instructions sommaires pour l'orientation du personnel subalterne et des propriétaires de forêts et du public en général. Ceci aussi bien pour le marché du bois que pour la superficie des forêts. On ne saurait assez estimer pareille initiative dans un temps où aucune base officielle n'existe et ceci pourtant dans un canton boisé pour près d'un tiers de sa surface!

Le problème des pâturages boisés est un sujet périodiquement repris par les assemblées: les solutions préconisées alors ne diffèrent que peu ou pas de nos solutions modernes. Il faut séparer la forêt du pâturage, établir des clôtures fixes et durables, soustraire la forêt au parcours.

Les ventes de bois, dès 1878, commencent à intéresser les membres de la société. Les systèmes de vente étant très divers dans tout le canton, des propositions d'unification sont faites. Il faut attendre encore près de cinquante ans pour que cette unification soit enfin réalisée par l'activité de l'Association forestière vaudoise.

Mais les sujets touchant indirectement la forêt font également l'objet de travaux et de causeries lors des assemblées générales. Ce sont par exemple la production du miel, la participation aux Expositions nationales de 1883 et 1896, ce qui vaut aux forestiers vaudois un diplôme d'honneur, la création d'un musée forestier (1884), les travaux de correction de la Gryonne, du ravin de Famollens sur Rolle, de la géologie de diverses régions du canton de Vaud. Enfin, vers 1900, la société intervient auprès du département «pour que l'Etat assure contre les accidents les ouvriers travaillant dans les forêts cantonales, en établissant un contrat qui puisse être utilisé, dans les mêmes conditions, par les communes et les particuliers».

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la nouvelle loi forestière vaudoise de 1904 mit un baume réconfortant à bien des soucis qui tracassaient depuis cinquante ans les membres de la société.

Ce ne fut pourtant pas l'occasion pour celle-ci de s'endormir et de restreindre son activité. Bien au contraire, elle s'attaque alors — avec plus ou moins de succès — à de nouveaux sujets. Les pépinières scolaires, le Catalogue des beaux arbres du canton de Vaud, l'Agenda forestier, furent ses créations les plus remarquables. L'effort de propagande forestière s'élargit encore par l'édition de cartes postales illustrant les bonnes et mauvaises méthodes en matière de sylviculture. La participation à trois expositions, dont l'Exposition nationale à Berne en 1914, fut couronnée par une médaille d'or.

Le commerce des bois retient alors de plus en plus l'attention de la société: plusieurs forestiers traitent ce sujet lors des assemblées générales annuelles. En 1920 particulièrement, la société invite des représentants de l'industrie du bois pour un échange de vues à ce sujet. Des demandes sont adressées au Conseil fédéral et au Conseil d'Etat du canton de Vaud pour améliorer la situation du marché des bois, devenue intenable par l'importation de bois étrangers et l'application de tarifs de transports devenus désuets par suite de l'évolution de la situation mondiale.

L'intervention de la Société vaudoise des forestiers s'est montrée à cette occasion, une fois de plus, fort judicieuse.

La création de l'Association forestière vaudoise ne fut pas étrangère à l'activité de la société. C'est en 1926 seulement, qu'élargissant encore le champ de recrutement de ses membres, la Société vaudoise des forestiers devint l'actuelle Société vaudoise de sylviculture. Dès cette époque, la société connaît un essor réjouissant. Le nombre de ses membres atteint 400. Ce ne sont plus seulement des personnes physiques qui en sont membres mais des personnes morales, en particulier les communes forestières vaudoises.

Les sujets d'occupation de la Vaudoise ne sont pas épuisés pour autant, bien au contraire: les sujets relatifs à la sylviculture, la technologie du bois, la pédologie et la protection des forêts retiennent avec d'autres encore, l'attention de ses membres lors des assemblées générales. Les excursions d'été connaissent des succès remarquables par la participation de centaines de membres.

Dès 1939, les problèmes soulevés par l'économie de guerre ne laisseront pas le comité de la Vaudoise indifférent, en particulier celui du ravitaillement en bois de feu, du bois carburant et du charbon de bois.

En regard de toutes les multiples activités de la Société vaudoise de sylviculture, il n'est pas présomptueux d'affirmer que celle-ci fut la cause directe de nombreux progrès réalisés en matière forestière, grâce à ses initiatives et à ses interventions opportunes et autorisées auprès des autorités.

Elle fut dès sa naissance un lien entre sylviculteurs, propriétaires, profanes, administrations, producteurs et consommateurs du bois. C'est bien là son plus pur titre de gloire et sujet de réjouissance au moment de la célébration de son centenaire. On peut ainsi résumer ses statuts en trois mots:

*Conserver — produire — instruire.*

Cette rétrospective historique amène quelques conclusions. Les sylviculteurs d'il y a cent ans furent préoccupés avant tout de l'état lamentable des forêts que leurs aïeux leur avaient laissées. Ces premiers forestiers furent animés d'un enthousiasme et d'une conviction profonde que les choses ne pouvaient durer ainsi sans grands dommages pour la collectivité. Leur ardent patriotisme — les textes qui subsistent en font foi — et leur désir de bien faire alliés aux plus profonds sentiments de leur responsabilité envers l'avenir furent leur plus puissant moteur pour agir et réaliser. Aujourd'hui, les forêts vaudoises et confédérées sont pour la plupart en excellent état. C'est à nos devanciers que nous le devons: chaque forestier le sait, mais il convient aussi de le rappeler. Nous avons l'immense avantage sur nos prédécesseurs d'avoir un siècle de sylviculture derrière nous et nous sommes riches des expériences et des multiples découvertes faites en matière forestière ces cent dernières années.

Parallèlement, les besoins en bois et ses usages se sont multipliés d'une façon que nos devanciers furent loin de soupçonner. Pourtant, une chose est restée identique et le restera des siècles encore: l'accroissement d'un arbre restera lent et un siècle ne sera jamais de trop pour faire un beau fût.

A notre époque de vitesse, de productivité industrielle intensive et rapide, l'homme a tendance à vouloir transposer cette vitesse au rythme lent de la nature. Et nous ne saurions mieux faire ici que de citer encore quelques lignes que M. F. Aubert écrivit dans son historique:

«Que les uns et les autres ne se laissent pas entraîner au rythme de la mécanique moderne, bruyante et audacieuse, travaillant à la petite semaine. C'est le rythme de la vie, soit celui des merveilles de la végétation qui doit être celui de leur esprit. La sagesse, en l'espèce, est de le sentir, de le comprendre et de ne jamais l'oublier.

On ne saurait dire impunément ici, autres temps, autres mœurs, autres conditions, autres conceptions. Car qu'importe pour la jeune forêt que l'homme qui prétend la dominer, passe à 100 km à l'heure sur la route voisine? Elle, elle pousse de 50 cm par an: c'est l'image de la synthèse moderne du forestier.

Le temps doit demeurer la première notion précise. Il ne respecte jamais ce qui se fait sans lui: parce qu'un accroc au temps se traduit par une blessure à l'éternel rythme de la vie.

Et lorsque le temps unitaire atteint un siècle et même bien au delà, l'individu doit avoir la tête assez froide pour réfléchir, demeurer stoïque et comprendre sans se payer de mots.

Son attention imaginative ne peut percer que l'espoir du siècle en cours ou peut être du siècle suivant. Son lot sera dès lors, de s'efforcer que ces unités de temps soient en leurs fins respectives, meilleures que la précédente.»

\* \* \*

Le 6 juin 1953, la Société vaudoise de sylviculture, consciente des efforts faits depuis un siècle par ses membres et son comité se rassemblait à Romanel-sur-Morges pour une manifestation digne de toutes ses activités passées.

La commune de Romanel-sur-Morges, en suite d'un remaniement parcellaire disposait depuis deux ans environ de 4 ha de terres impropre à l'agriculture. Les autorités de cette commune conscientes de leurs responsabilités envers la collectivité et l'avenir décidèrent d'utiliser cette surface pour la création de la première forêt communale de Romanel. Ce reboisement fit l'objet d'un projet auquel la Confédération et le canton allouèrent les subsides légaux. Néanmoins la SVS, pour saluer cette heureuse initiative et commémorer généreusement son centenaire, fit à cette occasion un don symbolique de 1000 fr. à Romanel pour cette création.

Cette manifestation avait rassemblé près de 250 personnes et l'on entendit successivement le syndic de Romanel, M. A. Schlatte, inspecteur général des forêts, M. Ch. Massy, chef du service des forêts et M. Ch. Gutt, président de la SVS.

Un banquet suivit ce premier acte, à Montheron sur Lausanne dans les forêts de cette ville. L'ambiance fut gaie à souhait. On entendit successivement MM. Chaudet, chef du Département de l'agriculture, industrie et commerce, M. Schönenberger, président de la Société forestière suisse, M. Fazan, président de l'Association forestière vaudoise, Lachassé, conservateur des eaux et forêts à Lons-le-Saunier qui apportait le message de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est.

Pour terminer la partie oratoire, le président de la Vaudoise annonça la parution de l'ouvrage «Arbres», rédigé par l'écrivain romand C.-F. Landry et publié par la société à l'occasion de son centenaire.

La journée se termina au lieudit «Chêne de Gland» sur Lausanne non loin du Chalet-à-Gobet. M. J. Barbe, inspecteur de la ville de Lausanne ouvre la cérémonie et donne la parole à M. von der Aa, conseiller municipal de Lausanne et président du Grand Conseil vaudois. Celui-ci, en d'aimables termes, offre généreusement à la Société vaudoise de sylviculture le «Chêne de Gland» pour son centenaire et en mémoire du forestier E d. Davall, membre fondateur, forestier à la ville de Lausanne et créateur de l'économie forestière vaudoise.

Une généreuse collation offerte par la ville de Lausanne met un point final à cet ensemble de manifestations commémorant le premier centenaire de la Société vaudoise de sylviculture.

## Les forestiers Davall

Par J. Barbe, Lausanne

(09.3)

Edmond Davall présidait la Société forestière suisse lorsqu'elle s'est réunie pour la première fois dans le canton de Vaud, le 26 juin 1853, à Lausanne.

Un de ses fils, Albert, appartenait au Comité local d'organisation.

Qui donc étaient ces hommes dont le nom est éteint aujourd'hui en Suisse et dont la mémoire a été évoquée avec chaleur aux manifestations du centenaire de la Société vaudoise de sylviculture? (1) (2)

\* \* \*

Ils sont Anglais, peut-être même Ecossais d'origine. (3)

En 1784, une Vaudoise d'Orbe, née Charlotte Thomasset et mariée à un Edmund Davall, commissaire à l'habillement dans un arsenal de la marine à Londres, perd son mari. Elle décide de rentrer dans son pays natal avec son seul fils qui s'appelle Edmund comme son père. Il a 21 ans; il est féru de botanique.

Sitôt installé à Orbe, Edmund (1763 à 1798) entre en contact avec les savants suisses. Il fait des campagnes d'herborisation dans le Jura et les Alpes, constitue un herbier, crée un jardin botanique. Il est élu en 1788 membre de la célèbre Société Linnéenne de Londres; il échange une correspondance suivie avec Sir James Edward Smith, son premier président. Il épouse en 1789 une Vaudoise, Henriette Crinoz de Cottens. Il meurt à 35 ans à Orbe. Il laisse deux fils, Edmond, le futur forestier, qui a cinq ans, et Charles, futur militaire, qui en a trois; ils sont toujours citoyens anglais.